

Chers Parents,

Aujourd'hui, votre enfant a assisté en classe à la présentation du nouveau projet initié au collège cette année :

« Cadettes et Cadets de la sécurité civile »

11 élèves de 5^{ème} regroupés dans une même classe ont participé à une formation dans les domaines de la sécurité civile. Ce programme s'inscrit dans la promotion des valeurs de la République et des démarches citoyennes. Il va au-delà d'une simple sensibilisation.

Ses objectifs principaux sont de :

- ✓ favoriser une culture de la sécurité civile ;
- ✓ sensibiliser aux comportements de prévention (certification du PSC1 : Prévention et secours civiques de niveau 1)
- ✓ développer un sens civique chez les jeunes élèves ;
- ✓ reconnaître les cadets comme assistants de sécurité (Assec) lors des exercices d'évacuation ou de confinement (rôle de guide notamment) ;
- ✓ favoriser l'engagement ultérieur des élèves au sein de la sécurité civile.

L'intégration en qualité de « cadettes et cades de la sécurité civile » est le socle de l'engagement citoyen de ces adolescents. L'idée est de les responsabiliser et de leurs donner envie de s'investir durant une année mais aussi bien plus longtemps avec d'autres dispositifs tels que :

- ✓ Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)
- ✓ Le Service Civique
- ✓ Les Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV)
- ✓ Le Service National Universel (SNU)

L'organisation et le calendrier des activités se feront en partenariat avec :

- ✓ l'Education nationale (DSDEN 13- direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches du Rhône), représentée par M. Reisdorff pour le collège J. Prévert de St-Victoret (une 1/2 classe) et par M. Delahaye pour le collège G. Brassens (une 1/2 classe)),
- ✓ le SDIS 13 « Pompiers 13 » (service départemental d'incendie et de secours des Bouches du Rhône)
- ✓ la Mairie de Saint Victoret.

Sur le principe, les cadets :

- suivront leur formation au collège ou au centre de secours de Marignane durant une vingtaine de session de 2 à 3 heures (surtout les mardis après-midi, **prévu dans l'emploi du temps) en plus** de leur scolarité (entre autres activités, la formation et certification au PSC1)
- participeront à des visites découvertes dans des corps de métier différents durant des sorties à la journée ou demi-journée.
- participeront à des moments commémoratifs civiques et citoyens (cérémonies du 11 novembre...) et aideront aux exercices de sécurité au collège (Assistant de sécurité)

Outre la découverte de l'univers des sapeurs-pompiers et de la sécurité civile, ce programme a pour but d'aider l'élève ayant l'envie et la motivation de s'investir, à acquérir des compétences liées à la sécurité civile. **Cette formation sert à intégrer les valeurs citoyennes partagées par les sapeurs-pompiers, notamment la tolérance, la loyauté, le vivre-ensemble et le goût de l'effort.**

Pour l'année scolaire 2023/2024, la sélection de ce groupe de 11 élèves se fera en partenariat entre les responsables de la formation du Centre d'Incendie et de Secours de Marignane et les responsables de la formation au collège.

La sélection se fera d'abord sur des critères :

- ✓ d'âge (11 ans minimum)
- ✓ médicaux (un élève présentant de l'asthme, un diabète fort, une myopie importante ou des troubles visuel dont la somme des deux yeux est <6 ne pourront pas être retenus)
- ✓ sportifs (tests d'endurance...)

La sélection se fera ensuite sur un entretien individuel de motivation ainsi que sur des tests sportifs, en juin, sur convocation.

La famille de l'élève sélectionné devra par ailleurs fournir un extrait de casier judiciaire vierge (bulletin n°2). Un contrat d'engagement sera signé dès la rentrée scolaire.

Si votre enfant est intéressé par cette formation et qu'il veut candidater aux sélections,

1/ veuillez vérifier que sa candidature correspond bien aux premiers critères définis ci-dessus

2/ complétez et signez le coupon à découper ci-dessous

3/ votre enfant doit ramener le coupon avant le 13 JUIN 2023, en main propre, à Mme Davin en salle HG2 ou dans le casier de la salle des professeurs AVEC la lettre de motivation de l'élève.

Bien cordialement, Mme Davin, professeure principale de la Section des Cadets

Je soussigné(e) _____, père / mère /tuteur (1) de
_____ en classe de _____,
autorise mon enfant à participer à la sélection pour l'option cadet.

Date et Signature :

(1) : rayer la mention inutile